

Nombres de rôles et compétences par période de formation pratique

Pour toute période de formation pratique, le portfolio doit être à jour et à disposition pour la signature du contrat tripartite

	Nombre de rôles par stage	Nombre de compétences par rôle	Nombre de compétences par stage
1^{ère} année Bachelor	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle A • 3 autres rôles 	<ul style="list-style-type: none"> • Min. 2 pour le rôle A • Min. 1 pour les autres rôles 	5 minimum
2-3^{ème} année Bachelor	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle A • 3 à 4 autres rôles 	<ul style="list-style-type: none"> • Min. 2 pour le rôle A • Min. 1 pour les autres rôles 	6 minimum
<ul style="list-style-type: none"> • Deux compétences du rôle A au minimum doivent être choisies à chaque stage Toutes les compétences du référentiel doivent avoir été exercées au moins une fois 			

Parcours de formation pratique obligatoire

	Type de stage	
	<u>Stage en milieu hospitalier</u> ^①	<u>Stage en milieu ambulatoire ou de la prévention</u>
1^{ère} année Bachelor	↓	↓
2^{ème} année Bachelor	Varier le type d'établissements/domaines/clientèles	Nutrition clinique thérapeutique
3^{ème} année Bachelor	Minimum un stage à orientation clinique avec prise en charge thérapeutique active, dans un contexte de maladies avec des conséquences nutritionnelles majeures . Ce stage peut se dérouler dans les institutions socio-sanitaires, les soins à domicile, les maisons de santé, les groupes médicaux et cabinets de consultation indépendants, les consultations ambulatoires, les prestataires de soins (HomeCare). Au maximum un stage dans un contexte sans être « auprès de patients »	

① Si non effectué en 1^{ère} année BSc, le réaliser en 2^{ème} année